

Qu'à fait le gouvernement pendant ces neuf années ?

Quelques faits significatifs répondront à cette question.

Au 1^{er} janvier 1846, il n'avait pas créé une seule cure dans l'Algérie. Des succursales seules avaient été fondées.

A la même époque, en dehors de quelques mosquées abandonnées par les musulmans, dans un pays où il n'y avait pas une église, cinq seulement ont été construites.

A Alger, pour une population catholique de 40,000 âmes, il n'y a encore qu'une église, un curé et trois vicaires. Il est vrai que l'évêque a obtenu en 1845 seulement trois titres de prêtres auxiliaires.

A Oran, ville de 18,000 habitants, on compte trois prêtres reconnus par le gouvernement, deux seulement à Bone et à Philippeville, ville de 5 à 6,000 âmes, un seul à Blidah pour 4,000 habitants, deux à Constantine, siège de la division d'une grande province. Partout ailleurs, à Médéah, Bougie, Mascara, Tlemcen, le pauvre desservant vit seul, isolé, au milieu de son immense paroisse. Pas un vicaire, pas un ami pour le soutenir, l'encourager et partager ses travaux. Il succomberait sous le fardeau s'il n'avait pas la conscience du bien qu'il fait ; si surtout il ne trouvait pas, dans notre brave armée, l'appui que lui refuse presque constamment l'autorité civile.

Car, il faut bien le dire à la face du pays, c'est là qu'il trouve presque toujours une opposition étroite, haineuse, systématique, que n'a jamais partagée l'autorité militaire. C'est là où sont arrêtés ces revirements de fonds qui paralysent la bonne volonté des chambres et détournent de leur destination les allocations du budget.

Ainsi, au village de Mustapha, si peuplé, si florissant, il n'y a encore que la galerie humide d'un puits à roues. Au-dessus, le manège ; au-dessous, une écurie et une boucherie ; à côté, une salle de bains publics et une maison infâme.

A Koléah, pour trois villages, un corridor moresque de neuf mètres de longueur.

A Bonfrik, on s'est longtemps contenté d'une baraque de planches.

A Philippeville, cité toute française, qui prend chaque jour de nouveaux développemens, le premier soin de l'administration a été de construire une mosquée, qui est restée déserte. Les habitans réclament encore aujourd'hui l'achèvement de leur église.

A Bane, rien qu'une chapelle indigne.

Oran eût été longtemps sans église si le général de Lamoricière n'avait donné une mosquée qui servait de magasin militaire et que les colons ont réparée à leurs frais.

A Mers-el-Kébir, un magasin sert de temple, également aux frais des habitans.

A Mazagan, illustré par le courage de nos soldats, l'autel est dressé sous un figuier.

A Tenez, ville de 1,500 habitans, la tente de l'évêque d'Alger a longtemps servi de chapelle.

Je pourrais, Messieurs, continuer cette nomenclature déplorable, vous faire remarquer la différence énorme entre les allocations accordées aux différens services et celles votées pour l'Eglise d'Afrique, si pauvre, si une à son berceau. Je pourrais, par exemple, mettre en regard les 50,000 francs donnés annuellement aux pèlerins de la Mecque, avec les 180,000 francs qui, sur un budget de 130 millions, sont accordés à notre culte. Mais ce n'est pas là ce qui doit le plus contrister ni même préoccuper une âme chrétienne. Le premier temple du Christ a été l'étable de Bethléem. Nous pouvons attendre encore. Le catholicisme est patient, parce qu'il est immortel.

Cependant, je ne peux pas oublier, au milieu de tant d'exemples déplorables, l'admirable zèle de nos soldats du camp de Sétif élevant eux-mêmes, sous la direction de leurs officiers, une charmante chapelle. Il y a dans cette simple et pieuse action de pauvres soldats venus peut-être des landes de la Bretagne et de la Vendée, plus de cœur et de véritable intelligence de la colonisation que dans tous les arrêtés de l'administration civile.

J'avais besoin, Messieurs, de vous citer ce fait avant de vous faire connaître d'autres actes. Il y a quatre ou cinq ans, sur la demande de la population tout entière, trente Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul vinrent débarquer à Alger. Protégées par l'autorité militaire, et fortes de l'amour qu'elles inspirent dans tous les lieux où elles portent leurs pas, elles furent bientôt chargées des hôpitaux civils, d'un dépôt d'ouvriers et de colons, des écoles gratuites, d'une maison de secours et de pansement, des enfants trouvés, d'une autre maison d'orphelins et de nombreux secours en pain et en argent. Il semble que tant de bonnes œuvres et la vénération des Européens et des indigènes, qui les respectaient à l'égal des anges, devaient les mettre à l'abri de misérables persécutions.

Il n'en a rien été. Sous prétexte de tolérance et de liberté des cultes, un ordre du directeur de l'intérieur est venu prescrire aux bonnes religieuses de retirer tous les crucifix qui se trouvaient dans les salles, de s'abstenir de prières extérieures et de ne se permettre aucune manifestation religieuse avant à compromettre l'avenir de la colonie.

Cet ordre, approuvé par M. le ministre de la guerre a été suivi d'un règlement ministériel, en opposition directe avec le traité passé lors de l'établissement des sœurs de Saint-Vincent, entre M. le supérieur-général des Lazaristes et le gouvernement.

Messieurs, je n'ai pas lu le texte du règlement ; mais ce que je sais, je puis le dire en partie.

M. le supérieur-général des Lazaristes, voyant les saintes filles qu'il dirige dans l'impossibilité de suivre leur règle et de faire le bien, voyant en outre qu'on ne respectait pas même le traité conclu avec elles, s'est décidé à leur donner l'ordre de quitter l'Algérie. Je ne vous révélerai point, Messieurs, sous quelle haute influence et par quel hasard heureux cet ordre a été révoqué. Il me suffira de vous dire que le ministre a été forcé d'annuler son dernier règlement et de revenir à l'ancien traité, que l'on a dit pour excuse avoir été égaré dans un démenagement d'un bureau, mais dont l'esprit n'aurait jamais dû être oublié.

Je me résume en quelques mots :

L'Algérie, d'une étendue de 250 lieues de côtes, possédait, l'année dernière, outre son évêque, deux vicaires-généraux, six chanoines, quatre curés, vingt-trois desservants, sept vicaires, six prêtres auxiliaires, en tout quarante-huit prêtres, nombre insuffisant pour une population européenne de 250,000 âmes.

Le budget ecclésiastique est hors de toute proportion par son infériorité avec celui des autres services.

Une mauvaise volonté persévérante est constamment en garde, non-seulement contre toute tentative de prosélytisme, mais encore contre toute expansion religieuse.

Les mêmes hommes qui, dans leur cabinet, approuvent l'extermination des Arabes, qui disposent à leur gré, au profit du trésor, de la propriété des tribus, des revenus des mosquées, des établissemens de bienfaisance et d'éducation musulmane, se prennent tout à coup d'une si grande tendresse pour la loi de Mahomet, qu'ils interdisent l'entrée de l'Algérie aux prêtres parlant arabe, et regardent comme un crime sur une terre française la libre propagation de l'Évangile.

Eh bien, Messieurs, je vous le dis avec la conviction la plus profonde, le christianisme n'a rien perdu de sa force civilisatrice, et c'est la seule justice qui que vous ayez dédaignée. Vous avez devant vous un peuple religieux, ardent, enthousiaste, plein de confiance en Dieu et de foi dans la prière. Vous l'avez dépouillé, vaincu, humilié, châtié cruellement quelquefois. Il est temps de lui faire connaître la France autrement que par des confiscations et des razzias. Vous voulez coloniser et vivre en paix avec les Arabes ? Rassurez-les d'abord contre l'expropriation de leur territoire. Fixez une juste indemnité pour donner les terrains à la colonisation, et maintenez ensuite la propriété arabe intacte, sacrée, à côté de la propriété européenne. Ne touchez pas surtout aux fondations pieuses et charitables qui existaient avant la conquête. Ne prenez point les revenus des mosquées ou des écoles. Il n'est pas plus légitime de voler le vaincu que de le tuer.

La victoire vous a donné les mosquées des Turcs appartenant à une secte et à un rit différens. Transformez-les en églises, les Arabes seront les premiers à le voir de bon œil. Multipliez les institutions de bienfaisance que le christianisme seul peut créer. Un religieux médecin au milieu d'une tribu, une Sœur de Charité, un pauvre Frère tenant la charue, seront encore plus pour éteindre les haines de religion et de races que vos proclamations et vos arrêtés. Facilitez la création des établissemens agricoles dirigés par des congrégations où l'Arabe trouvera secours et asile dans ses maladies et ses misères. (murmures.)

Messieurs, c'est l'opinion de M. le maréchal Bugeaud ; il favorise les congrégations, parce qu'il les connaît. J'ai là entre les mains une lettre de lui, dans laquelle il témoigne au supérieur des Jésuites de l'Algérie sa satisfaction pour toutes les bonnes œuvres auxquelles il travaille avec tant de zèle.

Ce supérieur a été mon camarade de collège, et je suis heureux de pouvoir lui envoyer du haut de cette tribune ce souvenir de mon attachement. (Très-bien !)

Ne craignez pas que les ouvriers évangéliques manquent à votre appel. Toutes les fois qu'un besoin social se manifeste, le christianisme ne demande que la liberté pour y parvenir. Ne concevez nulle défiance des rapports qui s'établissent entre l'indigène et le prêtre. Ce dernier n'a rien à craindre dans les tribus ; il est toujours pour elles le marabout chrétien, et sa robe le protège plus que nos baïonnettes.

Vous avez essayé de tous les systèmes, excepté d'un seul. Vous avez tenté une œuvre impossible, de coloniser en dehors de toutes croyances. Mais c'est comme si vous vouliez asséoir une pyramide sur la pointe. Croyez-moi, c'est-là le secret de votre impuissance.

Et cependant le courant est formé ! Chaque jour vous amène sur la terre d'Algérie une population appartenant aux pays les plus religieux de l'Europe. Vous lui devez la protection dont elle a besoin ; mais montrez-lui aussi le clerc qui lui rappelle son village, l'église où elle fera baptiser ses enfans. Ne dites pas que les émigrans ne sont que des gens sans moralité ni sans principes, le rebut de la population européenne. L'écaïne qui monte à la surface cache souvent une liqueur pure.

En deux mots, justice chrétienne aux Arabes, sécurité aux colons, libre propagation de l'Évangile, et la France verra bientôt le terme de ses sacrifices, et en recevra bientôt un prix immortel.

AFFAIRES DE SUISSE,

Nous avons dit que M. de Bois-le-Comte, ambassadeur de France en Suisse, avait protesté à l'avance, par un discours adressé à M. Ochsenbein, nouveau président du directoire fédéral, contre toute mesure qui pourrait porter atteinte au pacte de 1815. Les projets hautement avoués du parti des